

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 18 novembre 2010

CG 10/5^{ème}/I-03

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE**

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2010

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de notre Assemblée, le projet de décision modificative n° 2 pour l'exercice 2010 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne et les propositions de tarifs 2011, tels qu'ils ont été adoptés par le conseil de gestion de l'établissement lors de sa séance du 21 octobre dernier.

En préambule, je souhaite vous dresser l'état d'avancement des opérations du programme de requalification et de développement.

Je vous rappelle qu'à l'occasion de notre réunion de la session fiscale du 15 avril dernier, nous avons approuvé l'avant-projet sommaire de la tranche 3 des travaux, correspondant à la **construction de nouveaux locaux de restauration, cuisine et foyer**.

Le bâtiment dédié à l'accueil a en effet été mis en tranche 4, le temps d'effectuer les études nécessaires visant à réhabiliter l'actuel bâtiment technique, qui pourrait abriter simultanément les zones d'accueil des publics, des bureaux, ainsi que les locaux techniques et d'animation. Le résultat vous sera présenté à l'occasion d'une prochaine session.

Le planning prévisionnel des opérations préalables à l'engagement des travaux de la tranche 3, est tenu à ce jour :

- le mandataire a été désigné, l'avant-projet définitif présenté par le maître d'œuvre et le dossier de permis de construire déposé auprès des services instructeurs. Sur ces bases, le dossier de consultation des entreprises a été validé, et l'appel d'offres, lancé en octobre dernier.

Le coût total de cette tranche 3, tel qu'établi dans l'avant projet définitif, est de 2 308 400 euros (soit 1 510 000 € HT de travaux). Une première partie des crédits relatifs à l'APS et au premier versement d'acompte à notre mandataire a été inscrite cette année au budget annexe (166 862 €) et sera complétée, dès le budget primitif 2011, par les crédits nécessaires au versement des acomptes suivants, tels que prévus dans le cadre de la convention de mandat.

La durée prévisionnelle de travaux étant de l'ordre de 16 mois, les nouveaux locaux devraient être livrés pour l'ouverture de la saison, au printemps 2012.

Afin d'assurer la continuité de l'accueil des groupes durant la période du chantier, **le phasage des travaux a intégré la nécessité de maintenir l'activité de restauration collective.** C'est la raison pour laquelle le chantier démarrera en janvier par la construction du module accueillant la cuisine, tout à fait compatible avec l'utilisation concomitante du bâtiment existant par les usagers. La démolition de ce dernier n'interviendra qu'à l'issue de la saison, en septembre, afin de poursuivre la construction du module accueillant le réfectoire et du bâtiment foyer.

Sur les deux premiers mois de la saison 2012, l'activité de la Base pourrait être impactée par les travaux. Nous vous proposerons, le moment venu, des solutions alternatives, soit dans l'offre des prestations (accueil à la journée), soit dans un système extérieur de fourniture de repas.

En marge de cette opération, dans l'objectif de compléter l'ensemble des aménagements et constructions destinés à améliorer la qualité de l'accueil proposé sur la Base, une réflexion est en cours sur la réhabilitation du camping, ainsi que la création d'une aire de camping-cars.

Les conclusions de ces études et les propositions qui en découlent, devraient pouvoir vous être présentées à l'occasion de notre séance pour le vote du budget primitif 2011.

DECISION MODIFICATIVE N°2

L'équilibre général de ce projet s'établit à **47 707,00 €**, en mouvements réels.

Les dépenses s'établissent de la façon suivante :

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 21</u>	– Immobilisations corporelles	-964,00 €
<u>Compte 23</u>	– Immobilisations en cours	50 146,00 €
<u>Chapitre 020</u>	– Dépenses imprévues	-4 660,00 €
Total des dépenses d'investissement		44 522,00 €

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

-CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

<u>Compte 60</u>	– Achats	-20 286,00 €
<u>Compte 61</u>	– Autres charges externes – Services extérieurs	-4 870,00 €
<u>Compte 62</u>	– Autres services extérieurs	6 097,00 €
(sauf 621)		
<u>Compte 635</u>	– Autres impôts, taxe et versements assimilés ...	-100,00 €
Sous-total des dépenses du chapitre 011		-19 159,00 €

-CHAPITRE 012 – Charges de personnel et frais assimilés

<u>Compte 621</u>	Autres personnels extérieurs	-5 000,00 €
<u>Compte 64</u>	– Charges de personnel	37 437,00 €
Sous-total des dépenses du chapitre 012		32 437,00 €

- CHAPITRE 022 – Dépenses imprévues

Total des dépenses de fonctionnement 3 185,00 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES 47 707,00 €

L'ensemble des recettes est réajusté de la manière suivante :

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 10</u>	– Dotations, fonds divers et réserves	-9 902,00 €
<u>Compte 13</u>	– Subventions d'investissement	-15 000,00 €
<u>Compte 238</u>	– Remboursement avances SEMATEG	65 536,00 €
Total des recettes d'investissement		40 634,00 €

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>-CHAPITRE 70</u>	– Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 610,00 €
<u>-CHAPITRE 74</u>	– Dotations, subventions et participations ...	34 900,00 €
(dont montant de la dotation départementale : 32 600 €, soit pour 2010 une dotation totale de 967 763 €, en baisse de 2,35% par rapport à la dotation totale 2009.)		
<u>-CHAPITRE 013</u>	– Atténuation de charges	<u>-37 437,00 €</u>
Total des recettes de fonctionnement		7 073,00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES ..		47 707,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne réuni le 21 octobre 2010,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de l'état d'avancement des opérations du programme de requalification et de développement et notamment les travaux de la tranche 3 correspondant à la construction de nouveaux locaux de restauration cuisine et foyer qui devraient être livrés au printemps 2012 ;
- Approuve la décision modificative n° 2 de 2010 de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne qui s'équilibre à 47 707 € ;
- Approuve les tarifs 2011 tels qu'annexés.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE
DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2010

CG 10/5^{ème}/I-03ann

Base de Plein Air et de Loisirs

TARIFICATION 2011

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2010 Pour mémoire	TARIF 2011 proposé	Pourcentage d'évolution
I) HEBERGEMENT			
a) la nuit en bâtiment (sans drap)* par personne	8,70 €	9,00 €	+3,45%
b) supplément de location de draps* la paire	4,75 €	4,80 €	+1,05%
II) RESTAURATION			
a) Repas collectivité au personnel	4,30 €	4,40 €	+2,33%
b) Repas collectivité aux stagiaires	10,80 €	11,10 €	+2,78%
c) Repas "tourisme"(inclus : apéritif kir, ¼ de vin/pers., café)	14,30 €	14,60 €	+2,10%
d) Repas "jour de fête"(inclus : apéritif kir, ¼ de vin/pers., café)	18,00 €	18,40 €	+2,22%
e) Repas "confluent"(inclus : apéritif kir, ¼ de vin/pers., café)	22,00 €	22,50 €	+2,27%
f) Petit déjeuner	3,60 €	3,70 €	+2,78%
g) Goûter	2,60 €	2,70 €	+3,85%
III) FORFAIT (par personne)			
a) <i>Pension complète avec Hébergement et Activités</i> en chalet (44 couchages) ou bâtiment (41 couchages)	36,00 €	38,00 €	+5,56%
b) <i>Pension complète avec Hébergement</i> en chalet (44 couchages) ou bâtiment (41 couchages)	30,00 €	32,00 €	+6,67%
c) <i>1/2 pension avec Hébergement</i> en chalet (44 couchages) ou bâtiment (41 couchages)	22,00 €	23,50 €	+6,82%
IV) CLASSES ENVIRONNEMENT			
a) <i>Classes primaires (activités incluses)</i>			
* Département (printemps)	27,90 €	30,00 €	+7,53%
* Département (automne)	26,30 €	28,00 €	+6,46%
* Hors département (printemps)	32,00 €	34,40 €	+7,50%
* Hors département (automne)	30,30 €	32,40 €	+6,93%
***Gratuité pour un enseignant par classe			
** ½ tarif pour les accompagnateurs			
b) <i>Classes secondaires (activités incluses)</i>			
* Département (printemps)	30,80 €	33,00 €	+7,14%
* Département (automne)	29,80 €	31,00 €	+4,03%
* Hors département (printemps)	33,80 €	36,20 €	+7,10%
* Hors département (automne)	32,80 €	34,20 €	+4,27%

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2010 Pour mémoire	TARIF 2011 proposé	Pourcentage d'évolution
V) ACTIVITE PISCINE			
a) Carte forfaitaire 10 entrées (non nominative)			
* Adulte	20,80 €	21,20 €	+1,92%
* Enfant (de 2 à 14 ans)	14,50 €	14,80 €	+2,07%
b) Entrée individuelle ticket			
* Adulte	2,70 €	2,80 €	+3,70%
* Enfant (de 2 à 14 ans)	1,90 €	2,00 €	+5,26%
* Visiteur	1,90 €	2,00 €	+5,26%
* Groupe (+10 pers.) associations, écoles, centres de loisirs ...	1,70 €	1,80 €	+5,88%
• Gratuit pour les enfants de moins de 2 ans			
VI) ACTIVITE CAMPING			
a) SEJOUR PASSAGE (de 1 à 6 nuits)			
<u>Forfait journalier comprenant :</u>			
L'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis.			
* 1 à 2 personnes	10,50 €	10,50 €	-
* 3 personnes	14,45 €	14,70 €	+1,73%
* 4 personnes	18,30 €	18,60 €	+1,64%
* Personne supplémentaire	4,60 €	4,70 €	+2,17%
* Electricité 6 A	3,00 €	3,00 €	-
Enfant de – de 5 ans gratuit			
b) HORS SAISON du 15/06 au 29/06 et du 02/09 au 15/09			
<u>Forfait semaine (7 nuits) comprenant :</u>			
L'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis.			
* 1 à 2 personnes	55,70 €	57,00 €	+2,33%
* 3 personnes	76,50 €	78,40 €	+2,48%
* 4 personnes	97,30 €	99,60 €	+2,36%
* Personne supplémentaire	24,40 €	25,00 €	+2,46%
* Electricité 6 A	21,00 €	21,00 €	-
Enfant de – de 5 ans gratuit			
c) SAISON du 30/06 au 01/09			
<u>Forfait semaine (7 nuits) comprenant :</u>			
L'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis.			
* 1 à 2 personnes	70,10 €	72,00 €	+2,71%
* 3 personnes	96,60 €	99,00 €	+2,48%
* 4 personnes	122,70 €	125,70 €	+2,44%
* Personne supplémentaire	30,70 €	31,50 €	+2,61%
* Electricité 6 A	21,00 €	21,00 €	-
Enfant de – de 5 ans gratuit			
d) AUTRES PRESTATIONS			
* Machine à laver	3,00 €	3,00 €	-
* Camp mort (par emplacement)	4,60 €	4,70 €	+2,17%
VII) CAMPING COLLECTIF			
* Par personne	2,95 €	3,00 €	+1,69%
* Branchement E.D.F	2,95 €	3,00 €	+1,69%
* Emplacement (100 m2)	2,95 €	3,00 €	+1,69%
* Camp mort (par emplacement)	4,60 €	4,70 €	+2,17%

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2010 Pour mémoire	TARIF 2011 proposé	Pourcentage d'évolution
VIII) ECOLE DE NAUTISME			
a) École de voile, planche à voile et canoë-kayak			
* Individuel (les 5 demi-journées)	86,60 €	90,00 €	+3,93%
* Groupes (la demi-journée) 10 personnes	100,80 €	102,50 €	+1,69%
* Personne suppl. pour groupes (jusqu'à 12 max.)	10,08 €	10,25 €	+1,69%
b) École de tir à l'arc			
* Groupes (la demi-journée)	77,30 €	78,60 €	+1,68%
* Personne suppl. pour groupes (jusqu'à 12 max.)	7,73 €	7,86 €	+1,68%
IX) ENVIRONNEMENT			
a) Ornithologie, pêche, V.T.C, orientation			
* Groupes (la demi-journée) 10 personnes	87,60 €	89,20 €	+1,83%
X) LOCATION DE MATERIEL			
1) Matériel nautique			
a) Location de catamaran			
½ journée	32,00 €	32,00 €	-
b) Location de Dériveur			
½ journée	22,00 €	22,00 €	-
c) Location d'optimist			
½ journée	11,00 €	11,00 €	-
d) Location de planche à voile			
½ journée	9,00 €	9,00 €	-
e) Location de canoë-kayak			
1 heure	5,50 €	5,50 €	-
½ journée	11,00 €	11,00 €	-
f) Location de pédalos			
½ heure	5,00 €	5,00 €	-
1 heure	8,00 €	8,00 €	-
g) Location de bateau à moteur Fun Yak (8 places maxi.)			
½ heure	13,00 €	13,00 €	-
1 heure	23,00 €	23,00 €	-
2 heures	44,00 €	44,00 €	-
½ journée	83,00 €	83,00 €	-
2) Matériel divers			
V.T.T.			
1 heure	4,00 €	4,00 €	-
½ journée	8,00 €	8,00 €	-
journée	14,00 €	14,00 €	-
semaine	95,00 €	95,00 €	-
XI) LOCATION DE LOCAUX			
a) forfait utilisation pique-nique pour groupes (branchement électrique, eau...)	25,00 €	25,00 €	-
b) Location salle d'activité (chalet)	100,00 €	100,00 €	-
c) Location salle de classe (bâtiment technique)	50,00 €	50,00 €	-
d) Location salle de réunion (bâtiment administratif)	75,00 €	75,00 €	-
e) Location salle de restaurant	75,00 €	75,00 €	-

Le Président,